



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :  
RETURN BIDS TO :**

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada, Service national de passation de marchés

**Soumission par télécopieur:**  
1-855-983-1808

**Soumission par courriel:**  
[soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca](mailto:soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés

**INVITATION À SE QUALIFIER**

**Proposition à: l'Agence Parcs Canada**

**Bureau de distribution :**

Agence Parcs Canada  
Opérations des approvisionnements  
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

<b>Title-Sujet</b> Phase 1 - Bâtiment des opérations, remplacement du toit - Parc national Terra Nova		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P468-24-0046/A		<b>Date:</b> 27 juin 2024
<b>Client Ref. No. – No. de réf du client.</b> n/a		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin :</b>		
<b>at – à</b> 14h00	<b>on – le</b> 09 juillet 2024	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> HAA - ADT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
<b>Plant-Usine: –</b>	<b>Destination: <input checked="" type="checkbox"/></b>	<b>Other-Autre: –</b>
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Sheldon Lalonde <a href="mailto:sheldon.lalonde@pc.gc.ca">sheldon.lalonde@pc.gc.ca</a>		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> 343-585-3836		<b>Fax No. – No de FAX:</b> 1-855-983-1808
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> Destinations des biens, services et construction :  See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER  
À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b> _____	
<b>Email Address – Courriel :</b> _____	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

### AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

#### PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus à deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la seconde phase (Phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à soumettre une soumission financière pour le projet basée sur les plans et devis. Après l'attribution du contrat à la phase 2, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera plus valide et ne sera pas utilisée lors d'un appel d'offres subséquent. La liste de qualification expirera dans les 180 jours ou lors de l'attribution d'un contrat au cours de la phase 2, selon la première éventualité, et la liste de préqualification ne sera pas utilisée dans le cadre d'un autre appel d'offres.

Parcs Canada se réserve le droit de lancer un autre appel d'offres de phase 1 par un « contrat B » si il est jugé que la concurrence pourrait être insuffisante pour passer à la phase 2. Les soumissionnaires qualifiés lors de la première phase « Contrat A » ne seront pas tenus de soumettre un nouvel appel d'offres pour le « Contrat B » pendant la phase 1. Les soumissionnaires qui n'ont pas réussi à démontrer qu'ils se conformaient aux exigences dans le « Contrat A » de la phase 1 peuvent présenter un nouvel appel d'offres, qui sera considéré comme le « Contrat B » de la phase 1.

À la phase 2, les soumissionnaires recevront une INVITATION À SOUMISSIONNER (IS) pour soumettre une soumission financière relative aux plans et devis. Le modèle en pièce-jointe est uniquement fourni aux soumissionnaires afin qu'ils puissent prendre connaissance des conditions générales.

#### LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS :

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur [canadabuys.canada.ca/fr](http://canadabuys.canada.ca/fr)

#### LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.

#### LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est [soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca](mailto:soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca). Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que [soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca](mailto:soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca) ne seront pas acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-855-983-1808.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille du courriel est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs courriels correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

## INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel [sheldon.lalonde@pc.gc.ca](mailto:sheldon.lalonde@pc.gc.ca). Les demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

### PHASE 1

Annexe 1, Exigences de qualification Phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Module de réception des soumissions de l'APC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de l'invitation à se qualifier. L'APC n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

Les soumissions reçues par télécopieur ou courriel sont acceptées comme officielles et doivent répondre aux exigences suivantes :

- a. Elles doivent satisfaire aux exigences de l'Annexe 1, Exigences de qualification phase 1 et doivent inclure la page couverture de l'invitation à se qualifier dûment complétées.
- b. Elles doivent indiquer :
  - Le numéro de l'invitation à soumissionner
  - Le nom du soumissionnaire.

La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerait du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.

### ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la proposition d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

### COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus. Le compte rendu pourra se faire par écrit ou par téléphone.

## **ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1**

### **DESCRIPTION :**

#### **5P468-24-0046/A Phase 1 - Bâtiment des opérations, remplacement du toit - Parc national Terra Nova**

Parcs Canada recherche un entrepreneur pour un projet de remplacement du toit du bâtiment des opérations bâtiment des opérations, situé dans le parc national Terra Nova, près de Glovertown, à Terre-Neuve. Le projet comprendra l'enlèvement et l'élimination du système de toiture en pente et en gravier existant, ainsi que la fourniture et l'installation de nouveaux bardeaux d'asphalte sur environ 75 % du toit (pente de 1 sur 8), ainsi que d'un nouveau système de toiture en bitume modifié à 2 épaisseurs à faible pente sur environ 25% du toit (plat).

De manière générale, la construction devrait comprendre :

- Main-d'œuvre, installations, matériaux, outils, machines et équipements de construction, eau, chaleur, lumière, électricité, transport et autres installations et services nécessaires à l'exécution des travaux.
- Enlèvement du système de toiture en pente et en gravier existant, y compris, mais sans s'y limiter, le pare-vapeur, l'isolation, la membrane de toiture et les solins.
- Retrait et remplacement des planches de bord, au besoin.
- Installation d'un nouvel évier d'avant-toit continu et d'un évier de faîte.
- Retrait et remplacement du système de façade en aluminium.
- Réparation du platelage de toit au besoin.
- Élimination appropriée des systèmes de toiture existants et de tous les débris de démolition/construction.
- Travaux requis pour accueillir/incorporer des équipements mécaniques sur le toit, des cheminées de plomberie, etc.
- Fourniture et installation de nouveaux systèmes de toiture, y compris, sans s'y limiter, le pare-vapeur, l'isolation, la membrane de toiture, les bardeaux, la protection des avant-toits, les solins et les exigences d'interface avec les surfaces adjacentes.
- Fourniture de gestion des eaux pluviales au moyen de gouttières et de descentes pluviales.
- Les travaux comportent de multiples activités et doivent être exécutés par un entrepreneur capable d'effectuer une coordination et un contrôle de qualité minutieux. De plus, l'entrepreneur sera responsable de la santé et de la sécurité au travail sur place, y compris le travail sécuritaire en hauteur.
- Instructions pour le soumissionnaire : Le soumissionnaire est prié de répondre aux critères d'évaluation de la phase un en utilisant les tableaux ci-dessous.

Instructions pour le soumissionnaire : Le soumissionnaire est prié de répondre aux critères d'évaluation de la phase un en utilisant les tableaux ci-dessous.

### **MÉTHODE DE SÉLECTION :**

Une proposition doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable à la phase 1.

## EXIGENCES OBLIGATOIRES

À la clôture de la soumission de la Phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Toutes les exigences obligatoires indiquées doivent être respectées et soumises avec suffisamment de détails pour démontrer la conformité avant la date de clôture de la demande de soumissions. Si la soumission initiale ne démontre pas le respect de toutes les exigences obligatoires, l'offre peut être jugée non conforme. Si, à tout moment au cours de la phase d'évaluation des soumissions, les représentants de l'Agence Parcs Canada relèvent des irrégularités ou des omissions mineures, l'autorité contractante peut accorder au soumissionnaire un délai pendant lequel il doit fournir des clarifications ou des renseignements manquants. Le fait de ne pas répondre à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti rendra l'offre non conforme.

Sélectionnez deux (2) projets de référence entrepris par le soumissionnaire au cours des dix (10) dernières années pour chaque exigence obligatoire. Une réponse à chaque exigence obligatoire est requise. Seuls les deux (2) projets de référence, dans l'ordre, seront pris en considération et tout autre projet proposé ne sera pas pris en considération.

Les pièces justificatives fournies par le soumissionnaire pourront être vérifiées. L'APC se réserve le droit de s'assurer que les renseignements sont exacts et complets et que les clients donnés en référence sont satisfaits des services reçus.

Le soumissionnaire doit fournir des justifications comme indiqué dans les exigences obligatoires. Il ne suffit pas d'indiquer < Oui >.

#	Exigences obligatoires
M1	<p>À la date de clôture de cette préqualification, le soumissionnaire doit avoir achevé en grande partie deux (2) projets de construction impliquant la réfection de la toiture de bâtiments existants à faible pente au cours des dix (10) dernières années.</p> <p>Les projets ont de préférence, mais pas nécessairement, été réalisés dans le secteur public (c'est-à-dire des travaux réalisés pour un client du gouvernement fédéral, provincial/territorial ou municipal).</p> <p>Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils remplissent tous les critères d'expérience obligatoires énumérés ci-dessous. Ils peuvent en faire la démonstration en précisant l'étendue de l'expérience dans les travaux suivants qu'ils ont acquis lors de leurs deux (2) projets fournis à titre de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• l'enlèvement et l'élimination d'un système de toiture à faible pente existant (au-dessus du tablier de la structure)</li><li>• l'installation d'un nouveau pare-vapeur, d'une isolation de toiture et d'une membrane de toiture à faible pente</li><li>• une gestion des eaux pluviales telle que des drains de toit et/ou des dalots, et/ou des gouttières et des tuyaux de descente</li></ul> <p>La composante du projet réalisée par le soumissionnaire concernant la construction de ponceaux majeurs doit avoir une valeur d'au moins 100 000 \$ (hors taxes).</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une référence de client (nom du client, nom du représentant du client et sa fonction, coordonnées) pour chaque projet. Les références client seront seulement utilisées pour la vérification des faits.</p> <p><b>Note:</b> Le soumissionnaire doit fournir des informations justificatives liées aux exigences obligatoires énumérées ci-dessus en utilisant les tableaux du projet 1 et du projet 2 ci-dessous (utilisez des pages supplémentaires si nécessaire).</p>

**FORMULAIRE – PROJET 1**

<b>PROJET 1:</b>	
<b>Titre du projet:</b>	
<b>Emplacement du projet:</b>	
<b>Client (Propriétaire ou Entrepreneur général si sous-traitance):</b>	
<b>Date de début du projet (AAAA/MM/JJ):</b>	<b>Date d'achèvement substantiel du projet (AAAA/MM/JJ):</b>
<b>Ce projet a-t-il été substantiellement achevé au cours des 10 dernières années? __Oui ou __Non</b>	
<b>Le projet prévoyait-il l'enlèvement et l'élimination d'un système de toiture à faible pente existant (au-dessus du tablier de la structure)? _____Oui ou _____Non</b>	
<b>Le projet comprenait-il l'installation d'un nouveau pare-vapeur, d'une isolation de toiture et d'une membrane de toiture à faible pente (par exemple : membrane de toiture en bitume modifié à deux couches ou autre membrane de toiture à faible pente)? _____Oui ou _____Non</b>	
<b>Le projet prévoit-il une gestion des eaux pluviales telle que des drains de toit et/ou des dalots, et/ou des gouttières et des tuyaux de descente? _____Oui ou _____Non</b>	
<b>Indiquez une référence client.</b> Il peut s'agir du nom, du courriel et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification et la vérification des informations présentées. Lorsque les travaux ont été exécutés en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables. Nom: Courriel: # Tél.:	
Valeur totale du projet \$ _____ (doit être d'au moins 100 000 \$ excluant les taxes)	
<b>Décrivez brièvement le projet (c'est-à-dire : coût, portée, taille, caractéristiques distinctives et pertinence telles que définies par les éléments de portée énumérées ici, etc.)</b>	

(utilisez des pages supplémentaires si nécessaire)

**FORMULAIRE – PROJET 2**

<b>PROJET 2:</b>	
<b>Titre du projet:</b>	
<b>Emplacement du projet:</b>	
<b>Client (Propriétaire ou Entrepreneur général si sous-traitance):</b>	
<b>Date de début du projet (AAAA/MM/JJ):</b>	<b>Date d'achèvement substantiel du projet (AAAA/MM/JJ):</b>
<b>Ce projet a-t-il été substantiellement achevé au cours des 10 dernières années? __Oui ou __Non</b>	
<b>Le projet prévoyait-il l'enlèvement et l'élimination d'un système de toiture à faible pente existant (au-dessus du tablier de la structure)? _____Oui ou _____Non</b>	
<b>Le projet comprenait-il l'installation d'un nouveau pare-vapeur, d'une isolation de toiture et d'une membrane de toiture à faible pente (par exemple : membrane de toiture en bitume modifié à deux couches ou autre membrane de toiture à faible pente)? _____Oui ou _____Non</b>	
<b>Le projet prévoit-il une gestion des eaux pluviales telle que des drains de toit et/ou des dalots, et/ou des gouttières et des tuyaux de descente? _____Oui ou _____Non</b>	
<b>Indiquez une référence client.</b> Il peut s'agir du nom, du courriel et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification et la vérification des informations présentées. Lorsque les travaux ont été exécutés en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables. Nom: Courriel: # Tél.:	
Valeur totale du projet \$ _____ (doit être d'au moins 100 000 \$ excluant les taxes)	
<b>Décrivez brièvement le projet (c'est-à-dire : coût, portée, taille, caractéristiques distinctives et pertinence telles que définies par les éléments de portée énumérées ici, etc.)</b>	

(utilisez des pages supplémentaires si nécessaire)

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**5P468-24-0046/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**n/a**

Amd. No. - N° de la modif.  
**000**  
File Name - Nom du dossier  
**Phase 1 - Améliorations de l'infrastructure du chemin Keltic (Est) - Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton**

Contracting Authority - Autorité contractante  
**Sheldon Lalonde**

---

**ANNEXE 2 - EXEMPLE DOCUMENT D'APPELS D'OFFRES**

**(LE TOUT EST A TITRE INFORMATIF, JOINT SÉPAREMENT)**